Syndicat CGT des agents de la Métropole Aix Marseille Provence
cgt.metropole.amp@gmail.com

Face à l'extrême droite, le front populaire !

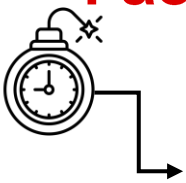

L'abstention et l'extrême droite ont atteint un record lors des élections européennes de ce 9 juin ! La CGT appelle partout les agents de la fonction publique à se mobiliser ! Les agents métropolitains doivent se joindre au large mouvement qui est en train de naitre ! Aux urnes et dans la rue pour enfin tout changer!

En décidant d'organiser des élections législatives en trois semaines à la veille des Jeux Olympiques et après les premiers départs en vacances, le président de la République joue, encore une fois, avec le feu, en faisant primer de petits calculs politiciens. Nous ne le laisserons pas faire. Ni recul social, ni banalisation du racisme et de la xénophobie. Forte de son histoire, la CGT prend toutes ses responsabilités pour empêcher qu'à nouveau les travailleuses et les travailleurs ne soient enfermés dans une fausse alternative entre l'extrême droite et le néolibéralisme, dont les forces de l'argent seraient les plus grandes gagnantes.

L'occasion nous est donnée de changer le logiciel :
L'ensemble des forces de gauche se sont unies face à l'urgence. Le programme élaboré va enfin nous permettre de sortir de cette guerre sans fin qui nous est menée !

La CGT appelle à une journée de grève et de mobilisation le jeudi 20 juin contre l'extrême droite et toute la macronie, pour un programme de progrès social avec un service public renforcé et de qualité pour les usagers.

Manifestation à 10h30
aux réformés à Marseille
Ceux qui vivent sont ceux qui luttent

La CGT restera déterminée, vigilante et mobilisée pour que l'intégralité de ces mesures soient appliquées ! Nous ne signons à personne de chèque en blanc ....

Au programme du Nouveau Front Populaire, pour les services publics et les fonctionnaires !

Séquence de « rupture » (15 premiers jours) :

Abrogation immédiate des décrets de la réforme des retraites.

Augmentation de 10 % du point d'indice des fonctionnaires, intégralement compensée pour les collectivités.

Organisation d'une conférence de sauvetage de l'hôpital public.

Revalorisation du travail de nuit et de week-end pour les personnels hospitaliers.

Redonner à l'école publique son objectif d'émancipation.

Séquence des « 100 premiers jours » :

Élaboration d'une grande loi pour le pouvoir d'achat avec indexation des salaires et retraites sur l'inflation.

Organisation d'une grande conférence sociale sur les salaires, l'emploi et la qualification.

Plan pour les services publics de la santé et de l'éducation :

Engagement d'un plan pluriannuel de recrutement et revalorisation des métiers et salaires dans le secteur de la santé.

Réduction des effectifs par classe et investissements dans les locaux scolaires.

Renforcement des effectifs et revalorisation des grilles de salaires pour la médecine scolaire et les accompagnants d'élèves en situation de handicap.

Rattrapage des postes manquants de fonctionnaires :

Programme législatif ambitieux pour la transformation des services publics.

Plan d'investissement pour garantir l'accès aux services publics sur tout le territoire.

Organisation d'états généraux des quartiers populaires et des espaces ruraux pour une véritable égalité territoriale.

Sécurité et justice :

Augmentation des effectifs de police judiciaire, technique et scientifique.

Recrutement de magistrats, greffiers et agents de la protection judiciaire de la jeunesse pour garantir un traitement juste et rapide des procédures.

Ces mesures visent à reconstruire et renforcer les services publics, améliorer le pouvoir d'achat, et garantir une égalité territoriale dans l'accès aux services publics.